



Recrutement d'un « Technicien Prévention des ruissellements et promotion de la gestion alternative des Eaux pluviales » H/F

Grade : Technicien
Emploi permanent
Poste mutualisé SIARJA - SEMEA
Ouvert aux contractuels

Contexte :

De par la similarité de leurs besoins et l'intérêt pour leur territoire respectif d'adopter une démarche mutualisée, le SIARJA et le SEMEA proposent un poste organisé selon des temps non complets à 50% sur chacun des syndicats.

Le SIARJA, Syndicat mixte pour l'aménagement et l'entretien de la rivière la Juine et de ses affluents, regroupement de cinq EPCI, exerce la compétence GEMAPI sur un territoire de 42 communes. Il est porteur d'un contrat de territoire Eau, Climat et Trame verte et bleue, dispositif proposé par l'Agence de l'eau Seine-Normandie et le Conseil régional d'Ile-de-France, impliquant les acteurs de l'ensemble du bassin versant.

Le SIARJA est composé d'une équipe de 11 personnes, comprenant deux pôles techniques sous la direction d'une Directrice Générale des Services.

Le Pôle Territoire et politiques contractuelles au sein du SIARJA assure un appui aux collectivités pour l'intégration des enjeux Eau, Climat et TVB dans leurs projets et politiques publiques et assure la maîtrise d'ouvrage du volet GEMAPI en matière d'aménagement du bassin versant en matière de prévention des ruissellements ruraux. Le pôle assure également la mise en œuvre de la stratégie agricole portée par le SIARJA et du programme d'actions du contrat dans le domaine de la protection de la ressource.

Dans un contexte fortement rural, le territoire a connu des phénomènes de ruissellements et de coulées boueuses impactant l'aval (enjeux liés aux milieux aquatiques et humides, captages d'eau potable, dommages en zone urbaine...). Le SIARJA a conduit une étude sur son périmètre pour hiérarchiser ces problématiques et définir un programme d'aménagement du bassin versant qui intègre des solutions fondées sur la nature (hydraulique douce, évolution des pratiques agricoles). Cinq sous-bassins versant prioritaires ont ainsi été définis, qui entrent en phase pré-opérationnelle dès mi 2021 (lancement d'un marché de maîtrise d'œuvre).

Suite à la mutation de l'agent en charge de la mission, le SIARJA recrute en temps non complet 50% un technicien (H/F) « Prévention des ruissellements et promotion de la gestion alternative des EP », placé sous l'autorité hiérarchique du responsable du Pôle « Territoire et politiques contractuelles ».



Le SEMEA

Le Syndicat mixte des bassins versants de la Rivière Ecole, du ru de la Mare-aux-Evées et de leurs Affluents (SEMEA) est en charge de la mise en œuvre de la compétence GEMAPI pour trois EPCI (CC des Deux Vallées, CA du Pays de Fontainebleau, CA Melun Val de Seine), sur le périmètre de 33 communes.

L'équipe technique et administrative du SEMEA est composée de six agents : 1 directeur ; 1 secrétaire comptable, en charge du budget et des marchés publics ; 2 ingénieurs GEMAPI et 2 gardes rivières et zones humides.

En 2013, le SEMEA et le Parc naturel régional du Gâtinais français ont mené une étude prospective pour :

- identifier les problématiques de ruissellement (inondations pluviales, coulées boueuses, érosion des sols, pollutions diffuses) ;
- définir des pistes d'intervention au stade avant-projet pour maîtriser les ruissellements.

En 2017, le Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Confluent du Rebais et de l'Ecole (SIACRE) a porté une étude localisée sur quatre communes (Cély, Perthes, Saint-Germain-sur-Ecole et Soisy-sur-Ecole), afin de maîtriser les inondations, notamment celles liées aux ruissellements agricoles et urbains.

Sur cette base, le SEMEA souhaite déployer une démarche de lutte contre les ruissellements dans l'ensemble des communes à risque situées dans son périmètre d'intervention et souhaite recruter un personnel dédié, partagé avec le SIARJA.

En 2021, une étude préalable sera lancée pour affiner les propositions et prioriser les interventions avant de passer au stade projet. L'agent.e aura en charge de préparer, lancer, suivre et animer cette étude jusqu'à son rendu final, puis de mettre en œuvre ses conclusions.

Les missions se décomposeront de la façon suivante :

Missions globales :

Le technicien « Ruissellement/Eaux pluviales » H/F est chargé d'appliquer, sur le terrain, la politique du syndicat en matière de prévention de l'érosion et des ruissellements en milieu rural et d'appui au territoire en matière de gestion du pluvial et de désimperméabilisation, visant une inter-relation très forte entre ces thématiques, milieux aquatiques et humides et urbanisme. L'agent participe à la définition des programmes de travaux et d'entretien et en suit la réalisation. L'agent assure la transversalité des projets eaux pluviales et ruissellement avec les actions concernant les milieux aquatiques et humides. L'agent joue un rôle d'information et de médiation auprès des riverains, des propriétaires et exploitants, des usagers, des élus et des différents partenaires.



Les missions principales de ce poste sont :

1 – Mise en œuvre des projets de maîtrise du ruissellement sur le territoire :

- ✓ Conduite des études programmatiques et de faisabilité,
- ✓ Mise en œuvre des programmes de maîtrise du ruissellement hiérarchisés : Elaboration des dossiers de demandes de subventions, de consultations, d'exécution des marchés concernant l'ensemble des études et travaux,
- ✓ Participation à l'animation territoriale pour la mise en œuvre de ces programmes auprès des exploitants, propriétaires et ayant-droits, en lien avec la Chambre d'agriculture
- ✓ Suivi de la maîtrise d'œuvre ; Encadrement/Conduite des chantiers réalisés le cas échéant en régie,
- ✓ Programmation et mise en œuvre des travaux d'entretien,
- ✓ Organisation et participation aux comités de pilotage et réunions techniques rassemblant les acteurs concernés,
- ✓ Evaluation de l'efficacité des actions menées

2 – Animation territoriale pour l'émergence et organisation de nouveaux projets

- ✓ Accompagnement des acteurs locaux pour l'émergence de projets sur la thématique gestion alternative des eaux pluviales, désimperméabilisation/végétalisation ;
- ✓ Accompagnement des collectivités du territoire quant à la planification en matière de pluvial et ruissellement (émergence de Schémas de gestion des EP, intégration dans les documents d'urbanisme)

Missions générales :

- ✓ Suivi des épisodes pluvieux importants et des événements de ruissellement éventuels en découlant,
- ✓ Actions de sensibilisation, de formation, de communication et d'information, auprès des élus, riverains, partenaires et usagers,
- ✓ Veille technique (suivi des connaissances/techniques innovantes),
- ✓ Information du comité de pilotage sur l'état d'avancement de l'animation, et proposition des actions à réaliser,
- ✓ Contribution, de par son expertise, au volet Ruissellement/Eaux pluviales des avis du syndicat en matière de documents d'urbanisme ;
- ✓ Rédaction du bilan et du rapport d'activité annuels conformes aux modèles définis par l'agence de l'eau.

Positionnement hiérarchique :

SIARJA : Placé sous l'autorité responsable du Pôle « Territoire et politiques contractuelles » du Syndicat mixte pour l'Aménagement de la Rivière la Juine et ses Affluents.

SEMEA : Placé sous l'autorité de la responsable technique du Syndicat mixte des bassins versants de la rivière Ecole, du ru de la Mare-aux-Evées et Affluents (SEMEA).

Relations fonctionnelles :

Relation avec les services techniques et le service administratif des syndicats employeurs

Relation avec les agents des services techniques des collectivités signataires des Contrats de territoire

Relation avec les élus et les financeurs

Relation avec la Chambre d'agriculture

Relation avec les entreprises

Relation avec les riverains, propriétaires, exploitants



Contexte :

Le poste comprend une partie du temps en travail de bureau, et une partie sur le terrain ; la conduite automobile fait donc partie intégrante du poste.

La participation à différentes réunions implique aussi la nécessité de se déplacer. Ces déplacements peuvent avoir lieu en dehors des territoires syndicaux et en dehors des heures de bureau. De par ses missions, ce poste nécessite à la fois de la disponibilité et de la réactivité.

Exigences requises :

Solides connaissances des acteurs et de la politique de l'eau,

Compétences techniques et réglementaires spécifiques concernant les aménagements liés à la gestion des eaux pluviales, des ruissellements ruraux, et leur lien avec les milieux naturels (rivière, zones humides) et les documents d'urbanisme

Maîtrise des techniques nouvelles et novatrices dans le domaine de l'eau,

Maîtrise de l'outil informatique, connaissance des SIG (QGIS),

Solides connaissances du fonctionnement des collectivités territoriales,

Expérience dans la communication envers les élus,

Qualités relationnelles et aisance dans la concertation,

Aisance dans la prise de parole en public,

Titulaire du grade du cadre d'emploi des techniciens territoriaux

Diplôme bac + 2 à bac + 5 dans les domaines de l'eau et de l'environnement,

Titulaire permis B,

Expérience similaire souhaitée,

Sens du travail en équipe, sens de la rigueur,

Sens de l'écoute et du débat

Autonomie et esprit d'initiative dans l'organisation du travail

Cadre statutaire :

Catégorie B - Titulaire

Filière Technique

Cadre d'emploi - Technicien

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + FNASS

Ouvert aux contractuels

Basé à Étampes et à Milly-la-Forêt (91)

Prise de poste : octobre 2021

CV et lettre de motivation à adresser à Mme La Présidente du SIARJA **avant le 20 septembre 2021 par mail** (siarja@siarja.fr) ou par courrier (SIARJA – ZI SudEssor – 39 avenue des Grenots – 91150 Étampes)

Les entretiens seront réalisés en visio durant la semaine du 27 septembre 2021.

Un second entretien en présentiel est à envisager.

Renseignements complémentaires : Nathan LOPEZ - responsable du Pôle « Territoire et politiques contractuelles » n.lopez@siarja.fr

